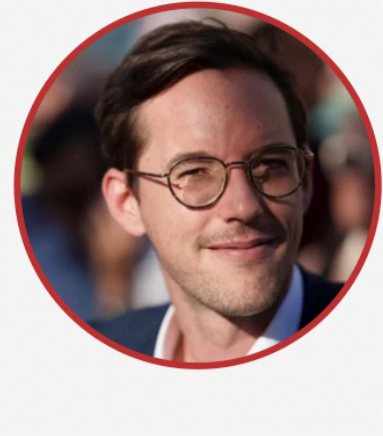


INAKI ECHANIZ

Député de la 4e circonscription des Pyrénées-Atlantiques



LETTRÉ D'INFORMATION - FÉVRIER ET MARS 2023

RETOUR SUR MES ACTIVITÉS

CRISE DU LOGEMENT



L'actualité récente démontre l'importance de la question du logement. **Nous sommes dans une véritable crise du logement**, ici au Pays Basque et en Béarn, mais aussi sur la façade littorale atlantique et dans les grandes villes. Le logement n'était pas à l'ordre du jour politique ces cinq dernières années. **Aujourd'hui, des propositions sont sur la table.** Après une Question au gouvernement le 26 juillet et différents amendements défendus lors du Projet de loi de finances pour 2023, j'ai déposé, le 14 février dernier, une proposition de loi portant des mesures d'urgence pour lutter contre la spéculation locative et favoriser l'accès au logement dans les territoires en tension. Depuis, j'ai été associé au groupe de travail interministériel sur "l'attrition du logement permanent en zones touristiques tendues". Un rapport sur "les moyens de faire baisser les prix du logement en zones tendues" a été présenté ce mercredi 12 avril. Je poursuis également les rencontres avec des acteurs du secteur, le travail avec certains collègues parlementaires et la mobilisation sur le terrain. J'ai ainsi participé à différents débats sur le logement au cours du dernier mois, un premier organisé par Sud Ouest à Bayonne et un second dans la vallée d'Arberoue ainsi qu'à la mobilisation du 1er avril qui, à l'initiative de la plateforme Se loger au Pays/Hérrian Biz!, a rassemblé 3 500 personnes dans les rues de Bayonne. À la suite de ces différentes mobilisations, **nous avons réussi à imposer ce sujet** dans les travaux de l'Assemblée comme dans ceux des ministères. Je continue à œuvrer pour une inscription dans l'agenda législatif, avec des propositions à la hauteur des enjeux, le plus rapidement possible.

EN SAVOIR PLUS SUR LA PROPOSITION DE LOI

SALON DE L'AGRICULTURE 2023, PRENONS-EN DE LA GRAINE !



En février, j'ai pu en arpenter les allées du Salon de l'agriculture à l'occasion des journées des Pyrénées-Atlantiques et de l'Aquitaine. Au cours des nombreux échanges avec les professionnels du secteur, différents enjeux ont pu être soulevés : **foncier agricole, gestion de l'eau, énergie...** Je me saisis quotidiennement de ces problématiques à travers des courriers, questions écrites et diverses interpellations pour répondre, au mieux, aux sollicitations qui me sont adressées. Également au programme, des moments de convivialité autour des spécialités de notre territoire aux Casetas du 64 ! Les Pyrénées-Atlantiques sont un département fortement labellisé aux produits nombreux, de qualité et largement récompensés lors du Concours général agricole. **J'ai à cœur de défendre les productions et savoir-faire de nos terres basques et béarnaises !**

HÔPITAL D'OLORON



Vendredi 24 mars, des centaines de personnes ont répondu à l'appel d'une **mobilité blanche** devant l'hôpital. J'étais présent aux côtés des membres du personnel pour leur témoigner mon soutien et défendre, avec eux, les soins dans le piémont oloronais. **Dans nos territoires ruraux, les soignants et les soignés ont besoin d'avoir la même qualité de service que dans les grandes villes.** Nous continuerons de porter cette exigence à Paris avec mes collègues parlementaires du groupe de travail sur les déserts médicaux pour que cette situation intenable, pour les personnels soignants comme pour la population, cesse enfin. J'échange régulièrement avec l'ARS et les services du Ministère. Un rendez-vous est ainsi prévu ce jeudi 13 avril avec le ministre. Je lui ai d'ores et déjà proposé de venir visiter l'hôpital pour inaugurer l'IRM et, surtout, pour échanger avec le personnel soignant.

MOBILISATION SUR LA CARTE SCOLAIRE

Comme chaque année, le projet de carte scolaire pour le primaire prévoyait de supprimer un nombre important de postes d'enseignants dans notre département. J'ai dénoncé ces mesures comptables et proposé que le recul démographique, brandi comme un argument justifiant les fermetures, soit plutôt l'occasion d'améliorer la qualité d'enseignement et d'encadrement pour les élèves et les personnels.

Nos écoles sont essentielles pour maintenir la vitalité de nos territoires et ne doivent pas être des variables d'ajustement. Je me suis rendu, à l'appel des élus et de parents mobilisés, dans un certain nombre d'écoles menacées comme les RPI Ordarp-Muscudly, Accous-Bedous, Macaye-Mendionde ou Arudy. Avec la sénatrice Frédérique Espagnac, nous sommes mobilisés pour l'application de la loi Montagne et avons longuement échangé avec la DSDEN. Cela a permis, dans le prolongement des mobilisations, de revenir sur certaines suppressions envisagées. Pour autant, je ne peux me satisfaire de cette situation à laquelle nous sommes confrontés chaque année et qui va se répéter dans quelques semaines pour le second degré. Je porte notamment la nécessité d'une approche pluriannuelle dans la répartition des moyens pour mieux prendre en compte la dynamique de nos territoires.

RETRAITES : LE COMBAT CONTINUE !



Avec mes collègues parlementaires de gauche, nous continuons notre combat contre cette réforme ! Nous nous sommes engagés à utiliser tous les moyens constitutionnels encore à notre disposition pour faire échec à cette réforme brutale et injuste. Nous le ferons !

D'abord, avec nos partenaires de la NUPES, nous avons déposé un **recours au Conseil constitutionnel** qui rendra sa décision le 14 avril prochain. Dans ce recours qui suspend pour l'heure la promulgation de la loi, nous dénonçons notamment les conditions d'examen de cette réforme des retraites : recours au 47-1 (c'est-à-dire à un temps contraint pour le débat parlementaire) puis au 49.3, votes bloqués au Sénat, amendements de dernière minute... Le Conseil constitutionnel peut décider de censurer certaines dispositions de la loi ou l'ensemble de la loi.

Ensuite, nous avons initié un **référendum d'initiative partagée** avec l'ensemble des groupes de gauche de l'Assemblée nationale et du Sénat. Pour qu'elle soit soumise au référendum, cette proposition de loi doit franchir plusieurs étapes : vérification de sa recevabilité par le Conseil constitutionnel et recueil des signatures de 10% du corps électoral soit près de 4,9 millions de Français inscrits sur les listes électorales, dans un délai de 9 mois. Si les signatures sont obtenues, la proposition de loi à six mois pour être examinée par les deux assemblées. Si tel n'est pas le cas, le Président doit la soumettre au référendum.

Enfin, nous continuerons d'accompagner et de soutenir l'intersyndicale en nous mobilisant, chaque semaine, dans les rues !

Souvenons-nous du CPE, adopté par 49.3, cette loi n'avait jamais été mise en œuvre grâce à la résistance des organisations syndicales et de jeunesse. **Continuons à combattre cette réforme, nous allons gagner !**

LIRE L'ARTICLE

(TOUJOURS) OUI AU TRAIN DE NUIT !

Mobilisé depuis plusieurs mois sur le sujet, j'ai récemment adressé un **courrier cosigné par près de 60 députés à la Première ministre et au ministre des Transports** afin de les sensibiliser à l'intérêt d'investir dans le train de nuit. Ce courrier fait suite à la sollicitation récente du collectif « Oui au Train de nuit » et à la publication du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures qui a souligné l'utilité des trains de nuit et la **nécessité d'investir** un milliard d'euros afin de renouveler le matériel et étendre l'offre. Le train de nuit est un mode de transport dont **l'intérêt est multiple pour nos territoires.** Il permet d'abord de connecter, entre elles, des villes peu ou mal desservies par les lignes de transport existantes, il représente également un gain de temps pour les voyageurs résidant loin de leur gare d'arrivée et constitue une alternative économique et écologique permettant de diminuer les émissions de CO2 des déplacements. Dans sa réponse, Élisabeth Borne a rappelé son engagement à investir 100 milliards d'euros dans le ferroviaire d'ici 2040. Affaire à suivre...

LIRE LE COURRIER

DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS À L'ASSEMBLÉE

Depuis quelques semaines, j'occupe de nouvelles fonctions à l'Assemblée. J'ai d'abord pris la vice-présidence de **trois groupes d'étude** : un premier sur la **montagne**, un second portant sur le **pastoralisme** et un dernier sur les **Langues et cultures régionales**. Je suis également membre du groupe **Ruralité**. Ces groupes d'étude sont l'occasion de travailler en profondeur sur des questions spécifiques qui concernent notre territoire. J'ai également été nommé co-rapporteur de la **mission d'information sur l'évaluation de l'impact de la loi Bloche du 14 novembre 2016 visant à renforcer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias**. Les missions d'information sont constituées en vue d'informer l'Assemblée nationale pour lui permettre d'exercer son contrôle sur la politique du gouvernement.

SE RENSEIGNER SUR MES FONCTIONS



L'IMAGE DU MOIS



Le 9 mars, j'étais en immersion avec le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne d'Oloron lors d'une journée d'entraînement en Vallée d'Aspe. Plus de 150 interventions de secours ont été réalisées en 2022 dans les montagnes de notre département. Reconnaissance pour leur dévouement et leur professionnalisme !

LE CHIFFRE DU MOIS

50 000

C'est le nombre de personnes qui étaient dans la rue à Pau et à Bayonne le 23 mars pour dire non à la réforme des retraites ! C'est un record !



BILAN FÉVRIER ET MARS EN CIRCONSCRIPTION

01/02 Rendez-vous avec des acteurs du groupe Pyrénées Presse	04/02 Inauguration de la 40ème foire du matériel d'Occasion à Navarrenx
16/02 Débat sur la photovoltaïque organisé par la Confédération paysanne & Escout	20/02 Assemblée générale du souvenir français
26/02 Demi-finales de pelote basque main nue à Hasparren	

DE NOMBREUSES RENCONTRES AVEC LES ÉLÉMENTS LOCAUX DU SECTEUR AU SALON DE L'AGRICULTURE

MANIFESTATIONS CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES À PAU, BAYONNE ET OLORON

21 MAIRES RENCONTRÉS

MOBILISATIONS DANS LES ÉCOLES ET RENDEZ-VOUS À LA DSDEN POUR LA CARTE SCOLAIRE

05/03 Finale championnat de France de main nue Hasparren	06/03 Parlement des enfants à l'école de Mourmour Présentation challenge J. Lassus-David à Oloron	08/03 Spectacle de danse, Journée internationale du droit des Femmes
09/03 Journée avec le POGM Réunion publique retraites à Tarbes	10/03 Inauguration du nouveau bureau AEPO	11/03 Inauguration du Pôle médical Irribarry
12/03 Compétition Les Arcs du Haut-Béarn	13/03 Meeting unitaire sur les retraites à Bizanos	17/03 RDV avec Joëlle Gras, sous-préfète en charge du logement, de l'inclusion et du handicap Conseil municipal à Oloron
19/03 Commémoration du cessez-le-feu en Algérie	23/03 Événement organisé par Sud Ouest sur le logement	24/03 AG FDSEA 64 : Conseil surveillance hôpital d'Oloron AG ACM 64 à Béarn-Maurif blanche hôpital d'Oloron
25/03 AG FF Pelote basque Conférence logement vallée d'Arberoue	26/03 AG de la FNACA	27/03 RDV Asso des éleveurs transhumants des 3 vallées à Lesoué : Conseil surveillance hôpital Saint-Palais

LE SAVIEZ-VOUS ?

La rédaction initiale de la Constitution de 1958 faisait du Gouvernement le seul maître de l'ordre du jour prioritaire des assemblées. Depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 l'ordre du jour est partagé entre le Gouvernement et le Parlement.

Ainsi, deux semaines de séance sur quatre, sont au bénéfice exclusif du Gouvernement qui a la faculté de déterminer les projets et propositions de loi qu'il désire voir figurer à l'ordre du jour et de fixer l'ordre dans lequel ils seront examinés.

L'Assemblée, quant à elle, fixe l'ordre du jour des deux semaines restantes. Une semaine est consacrée au contrôle de l'action du Gouvernement et à l'évaluation des politiques publiques, l'autre étant consacrée à l'examen des textes qu'elle souhaite voir débattus. Il s'agit de la semaine dite de l'Assemblée.

Pour certains textes, la priorité gouvernementale est conservée. Les projets de loi de finances et les projets de loi de financement de la sécurité sociale peuvent ainsi être inscrits par priorité à l'ordre du jour, y compris en dehors des semaines du Gouvernement. Leur examen est alors encadré par des délais très stricts, imposés par la Constitution (articles 47 et 47-1).

